

Bureau de la présidence et de la direction générale

Québec, le 22 septembre 2025

Objet : Mise à jour de guides et normes concernant l'antibioprophylaxie de l'endocardite infectieuse

Madame,
Monsieur,

J'ai le plaisir de vous informer de la publication de ces documents, produits par l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS), portant sur l'antibioprophylaxie de l'endocardite infectieuse.

L'endocardite infectieuse est une maladie rare, mais potentiellement mortelle. Bien que l'antibioprophylaxie puisse être une option efficace pour prévenir une endocardite infectieuse chez des personnes à risque, une utilisation inappropriée des antibiotiques peut entraîner des conséquences néfastes, telles que des surinfections, des effets indésirables et l'émergence de résistances. Dans un contexte québécois où la lutte contre l'antibiorésistance ainsi que la prévention et le contrôle des infections nosocomiales constituent des priorités, ces travaux s'inscrivent dans la volonté de l'Institut de formuler des recommandations actuelles et en cohérence avec les plus récentes données scientifiques et tendances en matière de bonne pratique, notamment en antibiogouvernance. Ils ont pour objectif d'outiller les professionnels de la santé et d'harmoniser la pratique clinique concernant l'antibioprophylaxie de l'endocardite infectieuse.

Veuillez prendre note que ces documents sont maintenant disponibles en ligne à l'adresse [Publications](#).

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La présidente-directrice générale,



Michèle de Guise